Entre-deux-Mers 1980-2000 : une histoire de développement local

Yves Raibaud

▶ **To cite this version:**

Yves Raibaud. Entre-deux-Mers 1980-2000 : une histoire de développement local. Pour, revue du Groupe Ruralités, Éducation et Politiques, 2009, pp.163-169. 10.3917/pour.201.0163 . halshs-00368389

HAL Id: halshs-00368389
https://shs.hal.science/halshs-00368389

Submitted on 16 Mar 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« Le développement culturel : un avenir pour les territoires ? »
Colloque de Nîmes, 17 et 18 avril 2007

Le Centre Rural d'Animation Culturelle de l'Entre-deux-Mers (1982-2001)
Un exemple d'animation culturelle au service du développement local

Yves Raibaud, mcf Université de Bordeaux
UMR 5185 ADES-CNRS
Chercheur associé Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine
y.raibaud@ades.cnrs.fr
06 72 73 62 92

« Les pays sans légendes sont condamnés à mourir de froid »
Patrice La Tour du Pin

L'histoire qui suit s'enracine dans l'histoire contemporaine la plus récente, celle qui a vu entre 1980 et 2000 émerger des expériences de développement culturel visant à revitaliser les zones rurales proches des grandes villes. Le Centre Rural d'Animation Culturelle de l'Entre-deux-Mers était au milieu des années 1990 une association particulièrement active dans la partie Est du département de la Gironde avec 70 salariés travaillant dans le domaine culturel, économique et social. Sa dislocation en 2001 (une dizaine d'association ont repris et parfois développé son activité) a fait entrer le CRAC dans l'histoire, ce qui permet de le traiter aujourd'hui comme un objet fini dans une perspective pluridisciplinaire. Les archives du CRAC (comptes rendus de conseils d'administration et d'assemblées générale, dossiers de presse, courriers, demandes de subvention) sur lesquelles s'appuient cet article sont de plus nombreuses et accessibles, comme le sont les principaux acteurs qui résident pour la plupart dans l'Entre-deux-Mers.

La plus grande partie de la communication sera consacrée à une description détaillée du CRAC (d'une chanson apprise à l'école primaire à la constitution d'une fédération associative gérant pour le compte de 50 communes des prestations de service dans le domaine de la culture, de la formation et de l'emploi). Elle fera un historique de l'émergence de ces initiatives en montrant comment des acteurs locaux[1] (responsables associatifs, élus, néo-ruraux, agriculteurs et artisans locaux…) ont pu dans certaines circonstances être mobilisés et s'emparer des dispositifs mis en place dans cette période particulière qui coïncide en France avec les deux septennats de la présidence de François Mitterrand (1981-1995).

Nous aborderons ensuite l'aspect géographique de cette émergence. L'Entre-deux-Mers, partie du département de la Gironde située entre Dordogne et Garonne, a subi dans le dernier quart du XXème siècle les effets de la disparition du monde rural agricole et de l'étalement de la métropole bordelaise. La combinaison des phénomènes structurels de métropolisation et de la mise en œuvre des lois sur l'aménagement du territoire (1982-2003) a été dans un premier temps favorable à l'émergence d'actions d'ordre culturel et social. Le renouvellement des règles de la démocratie locale a favorisé la participation et l'expression collective sur des thèmes tels que la démocratie culturelle, le développement économique, l'insertion, l'identité de l'Entre-deux-Mers. Nous tenterons de montrer comment ces discours ont pu avoir un effet sur la construction d'un territoire, notamment lorsque les élections municipales de 1989 et de 1995 ont vu accéder au pouvoir politique local de nouveaux élus issus directement ou indirectement du réseau associatif du CRAC.

Enfin nous nous interrogerons sur l'historicité du CRAC et sur son héritage en terme de construction territoriale. Si indéniablement le CRAC de l'Entre-deux-Mers a eu une influence sur son environnement, il y a eu un déplacement sensible des résultats de son action par rapport aux discours idéologiques qui ont participé à la mobilisation des acteurs associatifs locaux au début des années

[1] Dans ce texte, le masculin est utilisé comme représentant des deux sexes sans discrimination à l'égard des femmes et des hommes et à seule fin d'alléger le texte.

1980. Pour ses promoteurs le CRAC de l'Entre-deux-Mers était présenté comme un outil culturel au service du développement économique et social local : les faits lui ont donné dans un premier temps raison à une échelle micro-économique mais ceux-ci ont été rapidement débordés par d'autres effets : disparition des commerces et services locaux et urbanisation rapide des commune. Les thématiques tourisme, culture, patrimoine ont subi le même effet de nivellement, renforcés par la crise du vin et la concurrence de territoires ruraux plus protégés et de surcroît aidés par des aides européennes. Quant à l'intégration des habitants par la culture et la démocratisation culturelle, les résultats prometteurs des premières années ont été relativisés par le désengagement de l'Etat et des grandes collectivités, mal relayés par la faiblesse des potentiels fiscaux des petites communautés de communes de l'Entre-deux-Mers.

S'il reste en 2007 un réseau associatif dense comprenant de nombreuses et importantes associations sociales et culturelles issues de la dynamique du CRAC qui continuent de référer leurs actions au principe du développement culturel, social et économique local, il est probablement nécessaire de renouveler les modèles d'interprétation géographique pour comprendre et agir sur un territoire qui devient chaque jour plus hétérogène et complexe. Peut-être l'avenir de l'Entre-deux-Mers se joue-t-il, précisément et plus encore que dans les décennies précédentes, sur le développement culturel ?

A partir d'une chanson apprise à l'école….

Le Centre Rural d'Animation Culturelle de l'Entre-deux-Mers a vu le jour en mars 1982, mais il reprenait une action commencée 6 ans plus tôt avec l'arrivée d'une nouvelle municipalité à Saint-Quentin-de-Baron. En 1977 la liste « Union de la Gauche » conduite par Christian Mur est élue au premier tour, à la surprise générale. C'est une liste jeune (le maire a trente ans) qui est constituée majoritairement par des membres de l'association des parents d'élèves FCPE[2] de la commune. L'intervention d'un animateur musical à l'école (1978), la création de la chorale de Saint-Quentin-de-Baron (1978), l'organisation de concerts à l'église (1979) aboutissent logiquement à la création d'une école de musique dans la commune (1981). Entre 1978 et 1981 l'intervention musicale à l'école se diffuse dans les communes du canton de Branne, aidée par les instituteurs et les réseaux laïques[3]. A partir de 1981, le nombre de communes demandeuses d'un intervenant extérieur ne cesse de croître : à la fin des années 1990 les animateurs artistiques du CRAC interviennent dans 70 communes du département de la Gironde. Suite au succès de la première école de musique[4], l'association CRAC est créée en 1982 pour permettre une diffusion des pratiques musicales dans les communes voisines: écoles de musique et de danse de Branne et Créon (1984), Camblanes-et-Meynac (1985), école d'arts plastique à Branne et Naujan-et-Postiac, théâtre à Moulon (1984) etc. Des fêtes et événements sont créés pour relayer les fêtes locales en perte de vitesse : fête de la musique de Saint-Quentin-de-Baron, nuits de la Musique à Créon, fête du patrimoine à Cadillac-sur-Garonne, de la Lumière à Branne, des arts à Camblanes-et-Meynac etc.

Le développement de ces actions est vivement discuté à chaque vote de budget par les conseils municipaux. Le premier reproche fait au CRAC est d'être trop centré sur sa commune d'origine. La réponse à cette critique sera la création d'associations locales, garantes de la décentralisation des actions et des instances de décision. Les difficultés de l'intercommunalité sont ainsi contournées par l'autonomie des associations, le CRAC devient une fédération et un pôle de compétence pour l'emploi et la formation des professionnels mis à disposition. Deuxièmement l'action culturelle est considérée (malgré le travail d'éducation populaire réalisée par le CRAC) comme « élitiste » et certains élus locaux lui opposent les difficultés croissantes des jeunes en milieu rural. Le CRAC est donc sollicité pour répondre à ces demandes en développant d'autres propositions, tournées vers d'autres publics.

[2] Fédération des Conseils de Parents d'Elèves, proche des mouvements laïques et considéré comme « à gauche ».
[3] Bien que divisés sur la présence d'intervenants extérieurs à l'école : dans le canton de Branne, les communistes et les militants du SNI étaient plutôt contre, les socialistes et les autres plutôt pour.
[4] 150 élèves dès la première année, aidés par des tarifs bas, des prêts d'instruments, des méthodes actives d'enseignement musical et un ramassage par car financé par le syndicat intercommunal du collège.

C'est ainsi qu'en 1984 est créée l'association CRAC Formation qui s'engage dans le dispositif de formation des jeunes. Les premiers stages sont destinés aux publics les plus éloignés de l'emploi[5] et sont réalisés en partenariat avec la toute nouvelle Mission pour l'Emploi des Jeunes de Libourne. Dans un deuxième temps s'y ajoutent des stages de pré-qualification dans les métiers du bâtiment et viticulture, puis des formations tournées vers les métiers de la culture, de l'animation et du tourisme[5]. En 1988, la croissance du chômage devient préoccupante. Le CRAC est une fois de plus sollicité et crée l'association intermédiaire T2000 (intérim à caractère social) dont l'essentiel de l'activité est réalisée par le prêt de main d'œuvre saisonnier à la viticulture, une autre partie non négligeable par le service aux personnes. En 1992 l'association « Chantiers de l'Entre-deux-Mers » (chantiers d'insertion) est créée pour répondre aux demandes des communes de travaux portant sur la rénovation du petit patrimoine bâti et l'entretien des espaces naturels aménagés (bords de rivière, pistes cyclables, chemins de randonnée).

Le financement du CRAC est multiple. Les enseignements artistiques et les spectacles sont financés par les cotisations et les droits d'entrée. Ces recettes sont versées aux associations adhérentes et complétées par les subventions des communes, du Conseil Général de la Gironde et de l'Etat. Au bout de la chaîne de production le CRAC devient un prestataire de service, mettant à la disposition des associations et des communes du personnel qualifié. Les dispositifs d'insertion et de formation sont financés à la fois par les aides publiques et par une activité économique (prêt de main d'œuvre, chantiers publics, formation). Le CRAC développe ainsi un savoir-faire qu'il développe en répondant à partir de 1990 à de multiples appels d'offre (formation, emploi, culture, programmes européens). Peu ou pas subventionné à ses débuts par l'Etat et les grandes collectivités, le CRAC est progressivement reconnu à la faveur de changements politiques. Le Conseil Général de la Gironde et le Ministère de la Culture passent une convention de développement culturel avec le CRAC après la venue du ministre Jack Lang en 1986 (et malgré une alternance politique théoriquement défavorable). Cette reconnaissance est conditionnelle : la coûteuse programmation de spectacles décentralisés « Facette passion des Arts[6] » qui donne au CRAC ses galons de centre culturel en milieu rural est la seule entrée possible pour une aide directe de l'Etat dans le domaine de la culture. Le Conseil Général de la Gironde s'engage plus dans les actions d'animation et d'enseignements artistiques mais refuse qu'une aide globale soit donnée à l'ensemble du dispositif, contrairement à la volonté du conseil d'administration du CRAC et des élus locaux les plus concernés par les projets de développement local. Eux considèrent depuis longtemps que l'action culturelle n'est qu'une partie d'un projet de développement global.

Un engagement au service du développement rural

Rural ! Le mot est lancé le 30 mars 1982 lors de l'assemblée générale constitutive de ce qui devait être le Centre d'Animation Culturelle de l'Entre-deux-Mers et devient, par la magie d'une lettre, le CRAC. La proposition est exprimée d'une façon revendicative par un agriculteur parent d'élève, puis reprise à leur compte par les maires des communes concernées, enfin argumentée par quelques néo-ruraux promoteurs de l'action culturelle. La ruralité apparaît dès cette première et longue réunion instituante comme un élément fédérateur nécessaire au compromis local : défense de la culture paysanne et de l'économie qui y est attachée pour les uns, affirmation d'une continuité d'un fonctionnement traditionnel de la « république au village » pour les autres, retour aux supposées valeurs culturelles communautaires pour les derniers. L'adjectif rural fonde une idéologie territoriale qui va se développer et s'enrichir pendant 20 ans.

[5] BEATEP (brevet d'état d'animateur technicien d'éducation populaire) option théâtre (1992), tourisme culture patrimoine (de 1994 à 1999), musique (1998), ALT (animateur loisirs tourisme) de 1994 à 1998, cadres de l'action culturelle en milieu rural (1996), animation culturelleormation des emplois jeunes du secteur culturel, 1998-2001).

[6] Programmation culturelle décentralisée dans les salles des fêtes et centres culturels (théâtre, cirque, danse contemporaine, musique improvisée, en collaboration avec les services culturels du départements, de la région et de l'Etat, environ 25 spectacles ou événements par an de 1985 à 1999).

La culture au service du développement rural, c'est d'abord la promesse d'une valorisation de la production locale par l'apport du tourisme et de l'agrotourisme, eux-mêmes indissociables de la requalification du territoire : mise en valeur des paysages, du patrimoine, des « cultures locales ». C'est ensuite un mode de gouvernance qui affirme la priorité des natifs sur les nouveaux arrivants : les natifs sont légitimes car ils sont les héritiers et les dépositaires des valeurs qui sont attachées aux systèmes de ressources locaux. C'est enfin une idéologie qui transforme l'installation opportuniste de « rurbains » à la campagne en choix réfléchi et assumé : leur intégration passe nécessairement par l'adoption d'un code minimum de bonne conduite culturelle montrant qu'ils font l'effort de croire dans les valeurs de la communauté d'accueil. La frange la plus engagée des nouveaux arrivants s'empare de ces valeurs et en deviennent les thuriféraires, plus encore que les natifs qui pourraient les avoir oubliées ou abandonnées. Le CRAC devient à partir de ce compromis historique un lieu de discussions et de disputes institutionnelles au sein duquel se forge de jour en jour la territorialité partagée par les habitants.

Entre-deux-Mers… Il fallait bien un horizon pour la commune de Saint-Quentin-de-Baron, épicentre du phénomène. La connexion du CRAC avec les associations historiques des environs permet progressivement une construction théorique de l'espace approprié. L'association historique de Branne, puis le Comité de liaison des associations historiques de l'Entre-deux-Mers (CLEM) participent à ce travail. Le premier colloque organisé par le CLEM avec l'aide du CRAC en 1986 s'intitule « L'Entre-deux-Mers à la recherche de son identité ». Dix autres le suivront entre 1986 et 2006. Lors du premier colloque de 1986, l'Entre-deux-Mers est présenté par l'historien qui préside le CLEM comme une région qui n'existe pas, un « pays où on n'arrive jamais ». Entre Dordogne et Garonne, entre périphérie bordelaise et limite du département, il n'y a ni centre urbain, ni capitale. Seule une appellation viticole, d'origine syndicale[7], de petite production, a repris le nom d'un ancien diocèse religieux aux contours incertains. L'Entre-deux-Mers étant menacée par l'expansion de la métropole bordelaise, il est donc urgent de faire l'inventaire de ses richesses culturelles et patrimoniales car il faut éviter de gaspiller des ressources qui sont probablement son avenir.

Le thème choisi par le CLEM permet de rassembler d'année en année et de volume en volume une documentation scientifique de qualité rassemblée sous un intitulé performatif : l'Entre-deux-Mers à la recherche de son identité. On y trouve pêle-mêle l'histoire de la Résistance, l'architecture médiévale, les privilèges des vins de Bordeaux, une espèce d'orchidée en voie de disparition, les gisements néolithiques de Bariac et Moulin-Neuf, les mégalithes de la vallée de l'Engranne, les élus radicaux de la IIIème République etc. La diversité des approches et des époques est, elle aussi, gage d'un compromis. L'approche territoriale permet aux universitaires, pour la plupart bordelais de travailler dans l'interdisciplinarité, évitant les clivages qui peuvent exister quelquefois même au sein d'un même département entre médiévistes et historiens de l'époque contemporaine, entre géophysiciens et géographes des territoires etc. Ainsi se construit petit à petit un réel « plus réel que le réel » justifié par la promesse d'une compilation sans fin de la totalité historique et géographique de l'Entre-deux-Mers. A partir de 1994 les colloques changent d'appellation et deviennent « L'Entre-deux-Mers et son identité ». Les ouvrages ont un succès public important. Ils deviennent même une « bible » d'introduction à l'Entre-deux-Mers, ce qui est attesté par la présence d'extraits des textes du CLEM en préambule des chartes de Pays (Cœur Entre-deux-Mers, Haut Entre-deux-mers, Libournais), des sites et plaquettes présentant les communautés de communes, des offices de tourisme, des maisons du vin etc.

Le même esprit de construction territoriale par des acteurs conscients préside également au jumelage de l'Entre-deux-Mers avec la Crète. Celui-ci résulte du pari audacieux fait par les animateurs du CRAC et du CLEM qu'il faut matérialiser l'émergence d'un territoire « qui n'existe pas » en le jumelant avec une région européenne qui existe vraiment. Le choix de la Crète est stratégique : périphérique, culturel, mythologique, la Crète est également une destination de vacances. C'est un jumelage léger (pas de réconciliation avec un ancien ennemi héréditaire, pas d'apprentissage d'une langue dominante, pas de portée humanitaire ou politique) qui convient spontanément à tout le monde.

[7] Dans les années 1920, les petits blancs de Bordeaux cherchaient à se faire reconnaître dans un contexte de crise viticole.

Lancé en 1988 en pleine ascension des deux associations CLEM et CRAC, il se concrétise en quelques années par de multiples échanges scolaires, universitaires, culturels et plusieurs jumelages de ville à ville (Castillon-la-Bataille Episkopi, Camblanes et Meynac-Vori, Saint-Quentin de Baron-Kalives) qui durent encore aujourd'hui.

Défense de l'environnement

Une identité locale se construit aussi dans la défense : la cohésion du CRAC et des associations locales se renforce autour de quelques grands combats qui marquent un tournant dans la perception qu'ont les collectivités locales du CRAC. Puissante et structurée, l'association joue en effet sur la pluralité politique de l'Entre-deux-Mers pour bâtir son influence. Elle est donc moins dépendante des élus (les communautés de communes n'existant pas, il s'agit de petites communes entre 40 et 2500 habitants) que d'un Conseil d'Administration nombreux et actif, garant de cette indépendance. Les associations adhérentes du CRAC sont, à chaque élection municipale, pourvoyeuses de nouveaux élus cooptés par les anciens, mais ils « prennent » aussi des communes (par exemple les mairies communistes de Moulon et Saint-Caprais-de-Bordeaux). C'est donc à la fin des années 1980 un CRAC militant qui s'engage contre le tracé de l'autoroute A89 (Bordeaux-Clermont-Ferrand)[8], contre le tracé TGV Paris-Toulouse, contre la décharge de résidus ultimes de Targon, contre le crématorium industriel de Saint-Quentin-de-Baron. Mais si les combats menés sont partout gagnés, c'est grâce à l'alliance du CRAC avec les grands propriétaires viticoles de l'Entre-deux-Mers. L'alliance des gauchistes et alternatifs du CRAC avec la droite viticole ne fait pas forcément plaisir aux élus locaux socialistes qui le soutenaient dès son origine. Cela se payera probablement par la suite, lorsque les élus locaux « lâcheront » le CRAC.

Les associations culturelles mobilisées contre les grands projets péri-urbains ne pourront par contre rien faire pour éviter une deuxième vague massive de construction dans la partie Ouest de l'Entre-deux-Mers : la commune de Saint-Quentin de Baron, stable à moins de 1000 habitants jusqu'à la fin des années 1990 en compte aujourd'hui 2500 (elle devrait accueillir encore plusieurs gros programmes immobiliers dans les années à venir) et il est peu de communes, même très petites, qui n'aient pas connu ce phénomène avec la même ampleur.

Une entreprise

Le maire de Saint-Quentin-de-Baron écrit dans la lettre d'information du CRAC de juin 1987 « *Qu'avions nous à perdre dans une région marquée en noir dans les statistiques économiques ? (...) La commune avait perdu en 1977 la quasi-totalité de ses services et de ses entreprises. Cela nous donne une image nette : la progression du CRAC en chiffre d'affaire est proportionnelle à la progression du nombre d'entreprises installées et du montant des bases taxables, multiplié par 10 en 10 ans* ». La croyance sur la corrélation entre culture et économie s'enracine ainsi sur quelques preuves tangibles (liées de fait à une politique volontariste des élus locaux au service du développement local) et participe à l'entretien d'une idéologie culturelle territoriale. Ce qui est moins perçu par les élus et acteurs économiques locaux, c'est que le CRAC est lui-même une entreprise. La matérialité du phénomène est pourtant flagrante : en 1999, le CRAC annonçait les budgets en équilibre suivants : CRAC « Culture »: 5,4 MF, CRAC Formation 1,8 MF, association intermédiaire T2000 10,5 MF, Chantiers de l'Entre-deux-Mers 1,9 MF, soit une agrégation de 19,6 MF (environ 3 millions d'euros). Il faudrait pour mesurer complètement le poids de l'activité culturelle dans cette partie de l'Entre-deux-Mers y agréger les budgets propres des 27 associations adhérentes du CRAC, celui du CLEM, des associations historiques et de quelques associations culturelles associées ou dissidentes du CRAC.

La représentation du CRAC comme activité « économique » est masquée pour les acteurs locaux car il réalise son activité dans le domaine du service, dans un secteur qui est traditionnellement considéré comme étant de la compétence de l'Etat : culture, enseignement, formation, insertion… Le

[8] Il sera finalement « repoussé » de l'autre côté de la Dordogne, au Nord de Libourne.

CRAC, avec ses 70 salariés, n'est pas considéré comme une entreprise (même si les subventions générales de fonctionnement ne représentent que 5 % du budget), mais comme un élément de l'organisation sociospatiale complémentaire à l'activité économique et à l'activité politique. Les résultats du CRAC sont donc évalués soit en terme de « valeur ajoutée » à l'activité économique « réelle » (la vigne, le tourisme), soit en terme de délégation de service public (l'éducation, l'insertion). Cette façon de se représenter les rapports de la culture, de l'économie et de la politique est partagée par les acteurs du CRAC eux-mêmes qui justifient leur activité sur ces registres et non sur celui de l'activité économique proprement dite.

A partir de 1990 le CRAC mène pourtant une politique de l'emploi volontariste. La transformation d'une activité précaire, réalisée par des animateurs vacataires, en contrats à durée indéterminée est déjà bien avancée et se concrétise quelques années plus tard par l'entrée du CRAC dans le cadre de la Convention Collective de l'Animation. Suite à cela un comité d'entreprise est crée et suscite la naissance d'une section syndicale. Cette dynamique professionnelle se superpose parfois harmonieusement, parfois de façon conflictuelle avec le réseau associatif CRAC, lui-même écartelé entre des conceptions très variées de la culture et du développement rural. En 1993, après une période de crise de 2 ans dus à de mauvais résultats financiers et au départ de leur directeur, les associations CRAC Formation et T2000 se relancent par une démarche active de positionnement sur les dispositifs d'insertion et d'aide à l'emploi. Le CRAC acquiert un savoir-faire et développe son activité générale grâce aux nombreuses aides à l'emploi : CES, CEC, CIE[9], emplois-jeunes sont utilisés de façon systématique pour financer le développement du CRAC. La formation des salariés devient un des moteurs de l'activité et un garant du consensus social. L'augmentation du taux des taxes parafiscales destinées à la formation et versées aux organismes mutualisateurs permet le départ en formation de nombreux animateurs (diplôme DUMI, DUT ASSC, GAC, BTS [10]Audiovisuel, DESS sciences de l'éducation, BTS administratifs…).

L'effet pervers produit par le développement du niveau de performance du CRAC est la création d'une culture d'entreprise CRAC qui se dissocie progressivement de la culture associative, mais surtout choque les élus locaux. Dans ces conditions le climat des dernières années est tendu.

L'élément qui va accélérer la fin du CRAC est le désengagement du Conseil Général de la Gironde : en 1999 les loi Voynet et Chevènement[11] préconisent le renforcement de l'organisation intercommunale (pays et communautés de communes) et allègent les responsabilités des départements. Si, paradoxalement, l'Entre-deux-Mers paraît fortement structuré par l'intercommunalité associative, les conséquences de ces lois sont désastreuses pour l'organisation politique. Le canton de Branne (9000 habitants, 19 communes) dont fait partie la commune de Saint-Quentin-de-Baron, siège du CRAC, est coupée en deux petites communautés de communes (dont une disparaît au bout de quelques années) auxquelles il faut ajouter un tiers de communes qui ne souhaitent pas s'associer. Dans ces conditions, personne ne veut ni ne peut prendre le relais du Conseil Général de la Gironde. Cette période d'incertitude est fatale au CRAC qui connaît dans le même temps un retournement de conjoncture du à la mise en œuvre de nouveaux dispositifs sociaux mis en place par le gouvernement Jospin à partir de 1997. La loi contre l'exclusion signe le glas de l'association intermédiaire et affaiblit les Chantiers de l'Entre-deux-Mers. La montée en puissance du dispositif emploi-jeune permet l'embauche directe par les écoles primaires et les communes d'animateurs musicaux. La loi sur les 35 heures, non applicable aux enseignements artistiques, supprime les exonérations de charge qui avaient été possibles grâce à la loi de Robien.

Le CRAC après une année de crise disparaît en juillet 2001. La plus grande partie de l'activité (hormis la programmation de spectacles décentralisés) continue cependant grâce aux associations adhérentes.

[9] Contrat Emploi Solidarité, Contrat Emploi Consolidé, Contrat Initiative Emploi

[10] Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant, Diplôme universitaire de technologie option animation sociale et socioculturelle, option gestion de l'action culturelle, Brevet de Technicien supérieur.

[11] Loi d'orientation sur l'aménagement et le développement durable du territoire du 25 mai 1999, loi sur le renforcement et la simplification de la coopération intercommunale du 12 juillet 1999.

Le territoire et ses acteurs : quelques portraits

Une brève description du CRAC ne peut se passer de la présentation de quelques uns de ses promoteurs, qui sont en quelque sorte les témoins de sa « généalogie » (les parents) et en partie de son héritage (les enfants).

Christian Mur, le maire de Saint-Quentin-de-Baron est issu d'une famille de bergers de la vallée d'Aspe (64) qui, au début du XXème siècle, résidait l'hiver en Entre-deux-Mers. Son père et ses oncles étaient ouvriers à l'usine des Ciments Français à Espiet[12], de façon saisonnière d'abord puis à plein temps. Christian Mur, après de bonnes études, crée une société d'informatique. Il est connu dans le pays comme footballeur amateur de bon niveau, militant socialiste, puis président de l'association de parents d'élèves. Maire en 1977, il devient conseiller général en 1997. Il est aujourd'hui président de la « commission habitat » du Conseil Général de la Gironde, président de la Mission Locale de Libourne, du syndicat du collège de Branne etc. De sa famille pyrénéenne il a gardé le goût du chant et regretté de ne pas avoir appris la musique. Une de ses filles est devenue animatrice musicale dans les écoles primaires, l'autre est assistante sociale.

Jean et Monique Turpault sont maïsiculteurs dans la « palus » de Moulon, c'est-à-dire dans une zone humide située dans un méandre de la Dordogne. Ils ont été président(e)s à tour de rôle du CRAC, puis de T2000, adjoint(e)s au maire de Moulon (également à tour de rôle). Jean, fils d'un métayer des Deux-Sèvres, parti jeune de chez lui, a été ouvrier agricole, syndicaliste puis permanent syndical. Monique est fille de polonais immigrés dans les Deux-Sèvres, formatrice dans une maison familiale et rurale, également syndicaliste. Ils sont arrivés au début des années 1970 dans l'Entre-deux-Mers où ils ont créé un GAEC (Groupement agricole) avec des amis syndicalistes agricoles comme eux. Ils militent à « Culture et Promotion », mouvement d'éducation populaire, organisent des stages artistiques chez eux, sont férus de danse et musique traditionnelle (ce qu'ils ont connu dans leur enfance avec des associations culturelles poitevines en milieu rural). Leurs trois fils sont intermittents du spectacle (théâtre, musique, technicien du spectacle) après avoir suivi tous les cycles de formation du CRAC.

Didier Chinzi, professeur de zootechnie à l'ENITA, est fils d'un viticulteur aisé de Créon. Son père jouait du saxophone dans l'harmonie de Créon. Président du CRAC pendant 10 ans, il a été candidat malchanceux à la mairie de Créon. Il joue du saxophone dans la banda « Los Borrachos » de Libourne. Sa fille, musicienne, est aujourd'hui directrice administrative du théâtre de la Huchette à Paris.

Yves Raibaud, maître de conférences à l'Université de Bordeaux 3, a été l'instigateur et le directeur du CRAC de 1982 à 2000. D'origine parisienne (père ingénieur, mère assistante sociale), il est arrivé à Saint Quentin de Baron en 1973 pour vivre une expérience communautaire, agricole et artistique, avec 7 copains organisés en société civile. Ancien élève de l'IUT d'animation et musicien professionnel, il est recruté par Christian Mur comme animateur musical, puis comme attaché des collectivités territoriales mis à disposition de l'association CRAC. Un des ses fils est musicien professionnel, intermittent du spectacle.

Hervé Fünfstück est musicien, professeur de trompette, puis directeur des écoles de musique de Saint-Quentin-de-Baron et d'Artigues-près-Bordeaux dans le cadre du CRAC. Il est originaire de l'Entre-deux-Mers. Son père Heinz Fünfstück, musicien de bal, faisait partie des troupes d'occupation allemandes chargées de surveiller la ligne de démarcation à Targon ; il est revenu après guerre épouser la fille du professeur de musique local à qui il donnait des cours d'accordéon. Hervé Fünfstück a créé et développé dans le cadre du CRAC le Jeune Orchestre Symphonique de l'Entre-deux-Mers (70 musiciens) qu'il emmène en tournée en Crète, Allemagne, Irlande, Hongrie, République tchèque, Pologne, Russie.

Carol de Montrichard est américaine, épouse puis veuve d'un aristocrate fortuné installé dans une belle demeure de Saint-Quentin-de-Baron. Peintre, ébéniste et passionnée de culture, elle crée au

[12] Espiet, Moulon, Créon, Branne, Targon, Saint-Pey-de-Castets sont des communes de l'Entre-deux-Mers

sein du CRAC la programmation de spectacle décentralisée « Facette-Passion-des-Arts », des résidences d'artistes, des classes culturelles.

Bernard Larrieu est professeur d'histoire et géographie, fils d'un artisan et d'une institutrice de Saint-Pey-de-Castets. Président, puis directeur salarié du CLEM, il a créé une maison d'édition qui publie des livres historiques. La « éditions de l'Entre-deux-Mers » sont installées à Saint-Quentin-de-Baron et emploient trois salariés.

Ces quelques portraits auraient pu être complétés par bien d'autres qui donnent une idée de la diversité des parcours et des origines. Ces itinéraires d'acteurs sont un indice de la façon dont s'est composé et recomposé le territoire de l'Entre-deux-Mers sous l'influence d'associations telles que le CRAC.

La description détaillée qui précède vaut une analyse que chacun peut faire, *a posteriori,* avec ses outils propres. Pour ma part je retiendrai pour terminer trois aspects de cette monographie du CRAC : le compromis territorial, l'historicité, le glissement des modes d'explication géographique.

Un compromis territorial (1980-1990)[13]

L'enracinement du CRAC sur le territoire de l'Entre-deux-Mers commence le jour où il s'institue, après une longue assemblée générale qui permet aux acteurs de construire un cadre de négociation. Dès lors et dans ce cadre les disputes font valoir des arguments sur divers ordres de grandeur, des critères sont élaborés, des compromis sont trouvés. La projection que les individus font d'eux-mêmes dans leur environnement peut dans ce cadre négocié les amener à s'impliquer dans une activité d'ordre symbolique (la culture ?) qui correspond à leur représentation du territoire. Le CRAC s'inscrit ainsi à la fois dans un processus de mémoire et de construction sociale dont l'espace (l'Entre-deux-Mers) conditionne le cadre de l'expérience et la référence minimum. A son stade le plus achevé, le CRAC est constitué d'une chaîne organisée d'acteurs, couvrant l'ensemble des catégories d'intervention possible et mettant en œuvre une coopération avec les partenaires sur le territoire. Il n'est pas anodin que la gestion du CRAC soit associative, association de service public pour une partie mais gestion de droit privé. La recherche de prestations ou de financements publics s'apparente alors à la conquête de marchés, mais les conditions des contrats passés, en particulier aux différentes échelles territoriales, imposent des points de vue sur le territoire qu'il appartient au CRAC d'interpréter de façon à ne pas trop perturber l'équilibre négocié avec les partenaires locaux. La réussite de l'action passe ainsi par une science du compromis respectant le fragile équilibre entre les différentes forces qui contrôlent ou animent le territoire et par une production d'écrits et de discours sur la culture justifiant la conformité des actions avec les normes et les valeurs en usages aux différents niveaux où se prennent les décisions.

La culture, dans le meilleur des cas, devient une production du territoire avec ses travailleurs, ses processus de transformations, ses contradictions, aboutissant à une production de territoire dont l'identité est d'autant plus forte qu'elle a été construite au jour le jour sur le mode du compromis et a évité de ce fait les perturbations et les ruptures que peuvent opérer des interventions radicales. En résumé : 1) la culture participe à la création ou à la re-création de la territorialité ; 2) les organisations culturelles sont des formes intermédiaires facilitant ces opérations; 3) elles participent au travail de qualification des lieux par la production de biens culturels auxquels chacun accorde de la valeur ; 4) elles oeuvrent à l'élaboration d'un compromis territorial ; 5) la naissance et le développement de ces organisations se calquent sur le modèle de l'entreprise; 6) leur statut d'association les situent entre secteur privé et secteur public; 7) elles se structurent par la professionnalisation de leurs cadres; 8) elles développent leurs activités par une production de discours justifiant de leur utilité sur plusieurs ordres de grandeur et le plus souvent à plusieurs échelles territoriales.

Il s'agit bien dans ce cas d'entreprises, épousant les modes de vie et de pensée de l'entreprise industrielle et commerciale. La disparition progressive des petites entreprises agricoles, artisanales ou industrielles, des commerces et des services crée un appel d'air pour ces nouvelles entreprises portées par les fonds de répartition et les dispositifs territorialisés. Leur implantation en Entre-deux-Mers est

[13] Boltanski et Thévenot 1991, Latour 2001, Béra et Lamy 2003, Raibaud 2005

favorisée par la densité de l'organisation administrative, éducative, sociale qui irrigue encore dans les années 1980 les territoires ruraux, facilitant la transmission de la mémoire et des savoir-faire. La recomposition de l'Entre-deux-Mers s'opère à partir du moment où l'école, la commune, le réseau associatif s'approprient le château, la rivière, le village pour en faire des richesses partagées, qu'elles soient sociales, touristiques ou économiques. Le centre culturel en milieu rural accélère encore le processus en devenant simultanément lieu de consommation culturelle, d'intégration sociale et de création artistique (Lamy, 1995), et en produisant de ce fait des valeurs dont les thématiques sont fortement liées aux sociétés et aux territoires

Historicité (1980-2000)

La notion d'historicité se rapporte aux « mouvements sociaux » (A. Touraine). Dans les décennies 1980 et 1990 la montée du chômage des jeunes, le retour de l'extrême-droite dans la vie politique française, l'inflation du discours sur l'immigration et l'insécurité dans les médias vont de pair avec une accélération des dynamiques de transformation sociale liée à la mondialisation, au déclin de la « société du travail », et la mutation d'une société post-industrielle liée à l'extension des réseaux de communication. Dans ces conditions le mouvement social apparaît comme l'action collective par laquelle un acteur de lutte pour la direction sociale de l'historicité et pour l'orientation culturelle de la société (Touraine, 1973). A l'idée que le conflit central s'est diffusé à la société toute entière, que les « *enjeux ne sont plus économiques mais culturels (protection de l'environnement, préservation des identités locales, santé, éducation, égalité hommes/femmes, antiracisme*) » s'ajoute le constat que « *ces mouvements sont essentiellement portés par les nouvelles classes moyennes salariées* » (Etienne, 1998, p.220). Ces thèmes et ces publics sont le paysage familier du CRAC des années 1980, en opposition aux cadres de réflexion structurels des anciens élus locaux de gauche ou des amicales laïques qui raisonnent toujours en termes de lutte des classes dans une perspective macroéconomique. L'histoire du CRAC de 1980 à 2000 montre l'arrivée d'une nouvelle catégorie d'acteurs, idéologiquement formés dans la mouvance des idéaux de gauche post 1968 et « activés » par la victoire de la gauche aux présidentielles de 1981. Ces acteurs sont déterminants dans la création ou l'expérimentation de « nouveaux territoires» liés aux processus de métropolisation. La maîtrise de l'historicité passe pour le CRAC par la fabrication de textes, déclarations, rapports, articles décrivant méticuleusement les conditions de sa progression et les raisons de son succès. La production culturelle de l'Entre-deux-Mers s'appuie sur le refus d'un déterminisme historique, sur la volonté des acteurs de faire exister et rayonner le territoire quelle que soit la conjoncture.

Le glissement des modes d'explication géographique

Dès ses débuts le CRAC se place en partenaire de l'action économique et politique. Les modes de description et d'explication géographique qu'il construit[14] sont les suivants : 1) la géographie physique de l'Entre-deux-Mers se caractérise, entre Dordogne et Garonne, par une ligne de crête et deux versants, un terroir, un sous-sol calcaire 2) Ces déterminants géographiques déterminent premièrement sa géographie économique : la forêt, le vignoble, les carrières qui ont construit Bordeaux, transformées en champignonnières, de l'industrie et du négoce près des fleuves ; 3) deuxièmement sa géographie politique : des coopératives et syndicats qui défendent les « petits Bordeaux » contre le négoce, un vote radical socialiste, communiste là où il y a de l'industrie, ni centre urbain ni capitale, la réticence à l'attraction des villes périphériques, Bordeaux, Libourne, Langon 4) à ces éléments s'ajoutent sa géographie culturelle, paysanne et gasconne, patrimoniale avec deux cents églises romanes et presque autant de châteaux, ses italiens, ses protestants etc.

A l'aide de ce diagnostic en forme de récit (ici résumé à l'extrême), le CRAC anticipe les effets de la métropolisation en imaginant les conditions d'un « rural recomposé » : la culture exhumée puis forgée localement par les acteurs culturels pour faire exister l'Entre-deux-Mers est proposée, puis

[14] Cf les 10 tomes des colloques « L'Entre-deux-Mers à la recherche de son identité, éd. CLEM, 1986 -2006, comptes rendus des assemblées générales du CRAC.

consommée par les nouveaux arrivants. Elle facilite leur intégration et produit des normes et des valeurs communes qui favoriseront la mobilisation de tous dans l'action collective, qu'elle soit économique, sociale ou politique. Le développement local par la culture passe ainsi par une analyse des structures qui participent à sa formation sociospatiale (DiMéo, 1998) et par la mise en place d'actions concrètes pour favoriser l'émergence de territorialités recomposées, porteuses de stabilité et de prospérité pour tous.

La deuxième décennie du CRAC montre les limites de ces analyses et du volontarisme culturel mis en œuvre.

Premièrement la territorialisation d'un espace par une fédération d'associations culturelles inscrites dans des rapports conventionnels avec les collectivités et de multiples partenaires ne pèse pas lourd face à la logique d'aménagement du territoire décidée par l'Etat. Le CRAC ne survit pas aux lois sur l'intercommunalité : d'une part parce que les nouvelles collectivités créées sont trop faibles, d'autre part parce que les deux lois de 1999 signent la fin d'une période d'incertitude (1981-1999) qui faisait une large part aux acteurs stratégiques associatifs face à des collectivités pas ou peu organisées.

Deuxièmement les effets structurels de l'étalement de la ville Bordeaux consacrent la fin d'une pensée géographique constructrice de territoire. Non seulement le monde change et tout l'Entre-deux-Mers s'urbanise, mais les individus changent aussi dans leurs rapports avec l'espace. Le coût des terrains, la distance entre les maisons, les temps de transports, la proximité des équipements deviennent des éléments d'information décisifs pour l'installation d'un foyer (un ménage, une famille) en Entre-deux-Mers. Le tissu urbain de l'Entre-deux-Mers se complexifie : zones urbanisées par l'apport massif de logement social (Saint-Quentin-de-Baron), petites villes centres rendues attractives par une densification de l'offre de service (Créon), zones sanctuarisées par la vigne et le patrimoine où les prix des vieilles demeures s'envolent (Grézillac). Alors que le prix du carburant fait peser des menaces sur le budget des ménages installées dans les zones ex-rurales, leur mobilité n'a jamais été si grande, ce que marque par exemple le déclin de certains collèges ruraux, des cinémas de proximité ou la fermeture de certaines écoles de musique (Branne) ou de danse (Saint-Quentin-de-Baron). La réflexivité de l' « homme spatial » (Lussaut 2007) fait de chaque individu un acteur rationnel à la recherche du coin tranquille, de la bonne école, du placement immobilier. Dans ces conditions, la compétition s'aiguise à l'intérieur même du territoire assez homogène de l'Entre-deux-Mers entre les communes. Censées coopérer dans les communautés de communes pour rationaliser l'offre de services, elles sont poussées par des logiques foncières à valoriser leur propre territoire. L'Entre-deux-Mers devient de ce fait un territoire hétérogène issu de l'expansion de la ville centre. La culture, les services, le patrimoine sont des termes dont le sens change, ils deviennent des marqueurs qualitatifs, nouveaux organisateurs des ségrégations socio-spatiales. Naujan-et-Postiac et Grézillac deviennent un « petit Lubéron » convoité par les agences immobilières anglaises. Créon s'urbanise et attire les classes moyennes en développant les services sociaux et l'offre culturelle. Les communes du bord de Garonne proches de Bordeaux se « gentrifient » avec la hausse du foncier et de l'immobilier. D'autres communes se paupérisent sous l'effet d'une urbanisation mal contrôlée qui alourdit les coûts collectifs sans créer de services ou de coopération.

Est-ce à dire que l'idéologie territoriale, la légende de l'Entre-deux-Mers a vécu ? Outre qu'elle est à présent largement diffusée et popularisée par les réseaux qui perdurent, on peut faire le pari de sa requalification à la faveur d'autres variations des paramètres socio-économiques : qu'adviendra-t-il si le coût des transports individuels croît encore de 25% ou de 50% ? Quel type de consommation succèdera à la consommation de produits manufacturés ? Le potentiel touristique de l'Entre-deux-Mers, déjà largement utilisé comme espace de loisir par les habitants de l'agglomération bordelaise, sera-t-il requalifié par sa proximité au dépend de destinations plus lointaines ? Face à la fragilité et à la volatilité des processus de territorialisation il est possible que la culture tienne une place croissante dans les processus de développement local, non plus comme une variable associée mais comme un élément performatif central, constructeur d'images nécessaires à la fois au développement économique et aux nouveaux modes de la gouvernance territoriale.

Agulhon M., (1970) *La République au village,* Paris*,* Plon,
Augustin J.P. et Favory M., (1998)*Bordeaux et la métropolisation culturelle du département* in Revue Sud-Ouest européen, n°2, Toulouse, pages 79-81.
Augustin J.P. et Lefebvre A., (2004) (s.d.) *Perspectives territoriales pour la culture,* Pessac, éd. MSHA
Boltanski L. Chiappello E, 1999, *Le nouvel esprit du capitalisme,* Paris, Gallimard
Bera M. et Lamy Y., (2003) *Sociologie de la culture,* Paris, Armand Colin,
Crozat D., (2000) Existe-t-il un modèle culturel des bals du Sud-Ouest ? in *Sud-Ouest européen n°8,*
DiMéo G., (1998), *Géographie sociale et territoires,* Paris, Nathan
Favory M., (1998) La Gironde spectaculaire, équipements culturels et espaces publics, in *Lieux Culturels et contexte de ville*, Pessac, MSHA
Lamy Y., (1994) La décision culturelle dans le cadre local, in *«L'Entre deux Mers à la recherche de son identité,* éd. CLEM, 1994*,* pages 203 à 214
Lefebvre A. et Boure R., (2000) La médiation culturelle du territoire: l'exemple de trois festivals en milieu rural, in *Sud-Ouest européen*, Toulouse, éd du Mirail .
Lévy J., (1999), *Le tournant géographique,* Paris, Belin
Lipietz A., 2001, *Pour le tiers-secteur. L'économie sociale et solidaire pourquoi, comment ?* Paris, La Découverte,
Lussault A. (2007), *L'homme spatial,* Paris, Seuil
Mengin J., (2001), Enjeux pour les associations dans le développement territorial, in J.C. Gillet (sd) *Les associations, des espaces entre utopies et pragmatismes,* P.U. Bordeaux
Raibaud Y. (1996) *Le rural recomposé, culture et développement local* mémoire DUESA , Bordeaux,
Raibaud Y., (2005), *Territoires musicaux en région,* Pessac, éd.MSHA
Touraine A., (1973) *La production de la société,* Paris, Seuil,
Teillet P. et Landel P.A., (2003), *La place de la culture dans la recomposition des territoires,* rapports DATAR, Grenoble, OPC